



19 rue de la Fraternité

12100 MILLAU
Tél : 05.65.60.04.35

Fax : 05.65.60.94.80

Site de l'école : <http://ecolemargueritemariemillau.jimdo.com>

Compte-rendu du 1^{er} CONSEIL D'ETABLISSEMENT 2017/2018

Date : Le 16/10/2017

Nom/prénom du secrétaire de séance : Myriam MULTON

Présents :

- Mme VALENTIN Fabienne
- Mme DELORME Pauline
- Mme DUFFAUT Claudine
- Mme DELTELL Laurence
- Mme ANGLES Guylaine
- Mme ROUX Emmanuelle
- ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) : Mme ARJALIES Christine
- Mme LAURAILLE Céline
- Mme MULTON Myriam
- Mme DELHEURE Virginie
- Mme LEMOINE Aurélie
- Maryse
- Nathalie
- Céline
- Yanis
- Max
- Alexis
- Nina
- Appolline

Excusés :

- Mme GARGUILO BORIE Elodie
- Mr LIBOUREL

Rappel de l'ordre du jour :

- A. Présentation des membres du Conseil
- B. Fonctionnement et charte du Conseil
- C. Débat du jour : les fournitures de rentrée
- D. Idées/ Propositions
- E. Idées/Propositions à mettre à l'ordre du jour du prochain conseil

Début de la réunion

A. Présentation des membres du Conseil

Maîtresses :

- Mme VALENTIN Fabienne : Directrice, et maîtresse des CE2/CM2
- CM1 : Mme DELORME Pauline
- CE1: Mme DUFFAU Claudine
- CP : Mme DELTELL Laurence
- MS/GS : Mme ANGLES Guylaine
- TPS/PS/MS : Mme ROUX Emmanuelle
- ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) : Mme ARJALIES Christine

Personnel d'entretien et de cantine :

- Maryse
- Nathalie
- Céline

Parents délégués :

- Mme LAURAILLE Céline, parent déléguée CM2/ULIS
- Mme LEMOINE Aurélie, parent déléguée CM1
- Mme MULTON Myriam, parent déléguée CE2
- Mme DELHEURE Virginie, parent déléguée CE1
- Mme MULTON Myriam, parent déléguée CP
- Mme DELHEURE Virginie, parent déléguée des maternelles.

Elèves délégués

- Yanis, élève délégué CP
- Max, élève délégué CE1
- Enzo, élève délégué CE2
- Appolline, élève déléguée CM1
- Nina, élève déléguée CM2
- Alexis, élève délégué CM2/ULIS

Tutelle :

- Soeur Josette, Représentante de la Tutelle

OGECAM :

- Mr LIBOUREL, représentant OGECAM

APEL :

- Mme GARGUILO BORIE Elodie, Présidente

B. Fonctionnement et charte du Conseil

Le conseil d'Établissement aura lieu le lundi avant chaque période de vacances scolaires.

Ce conseil est mis au service des enfants de l'école dans leur ensemble, et non pour un élève ou une maîtresse en particulier. Il a pour but de prendre en compte et de discuter sur les idées et questions de la vie quotidienne de l'école, posées par tous les intervenants, élèves, parents, équipe enseignante, d'entretien et de cantine.

Vous trouverez la charte du Conseil en annexe de ce compte-rendu.

C. Débat du jour : les fournitures de rentrée

Les maîtresses aimeraient que l'école commande les fournitures de classe pour la rentrée scolaire.

AVIS DES ELEVES, PAR CLASSE :

- CP (Yanis) : 6 élèves POUR la mise en place du système d'achat par l'école
7 élèves CONTRE car ils préfèrent acheter avec leurs parents.
- CE1 (Max) : Les élèves sont POUR, sauf en ce qui concerne la trousse, le cartable, l'agenda et le classeur.
- CE2 (Enzo) : 12 élèves POUR
9 élèves CONTRE.
La majorité est pour le système d'achat par l'école, afin de ne rien oublier. En revanche, ils préfèrent que ce soit les parents qui achètent la trousse et l'agenda.
- CM1 (Appolline) : POUR les achats par l'école
- CM2 : 12/14 POUR les achats par l'école, sauf : les trousse et leur contenu, l'agenda, le classeur, la pochette à élastiques et le cartable.
Ainsi, cela évite les achats pendant les vacances, et permet de trouver toutes les couleurs de protège-cahiers.
- ULIS : 7/10 POUR les achats par l'école, sauf pour le cartable, les trousse, et l'agenda.

AVIS DES PARENTS :

- Les parents se sont prononcés POUR les achats des fournitures scolaires par l'école, à l'exclusion des trousse, du cartable et de l'agenda.
- Facture et paiement en juillet.

AVIS DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

- L'équipe enseignante se prononce POUR les achats des fournitures scolaires par l'école - permettant ainsi de pallier les oublis de début d'année scolaire – à l'exclusion du cartable, de l'agenda (pour lequel une photo du modèle de page sera intégrée à la liste de fournitures, car les enfants ont des difficultés à trouver la bonne date), des classeurs, des trousse et d'une partie de leur contenu (les stylos étant achetés en quantité limitée par l'école ; en cas d'utilisation abusive, ce sera aux parents de suppléer au manque).
- Au niveau du budget : l'équipe enseignante table sur une somme forfaitaire de 50€ minimum à 70€ maximum par élève, qui seront à rajouter aux 20€ facturés et réglés à part, qui sont alloués aux fichiers, photocopies, et fournitures diverses.
- La commande sera à passer avant la fin de l'année scolaire, la facture adressée aux parents en juillet et à régler ce mois-là, et les fournitures seront transmises pour un week-end à la rentrée, afin de les marquer.

D. Idées/ Propositions

Propositions par les élèves :

- CP : Interdiction d'amener des cartes (Pokemon ou autres) à l'école :
 - Majorité de CONTRE (4 POUR et 9 CONTRE)
 - Rappel des règles par Mme la Directrice : les cartes sont tolérées tant qu'il n'y a pas de problème ; sinon, elles seront interdites.
- CE1 :
 - Demande d'aménagement de la cour :
 - Cages de foot, paniers de jeux pour le basket – voir si de nouveaux ballons sont disponibles
 - Tremplaine avec protections

- Emménager une partie de la cour afin de pouvoir laisser les vélos
- Reprendre les tours de rôle pour la propreté de la cour
- Repeindre la cantine avec des couleurs vives ou/et apposer des stickers.

- CE2 :
 - Demande d'aménagement de la cour :
 - Cages de foot
 - Agrandir le préau.

- CM1 : Pas de proposition

- CM2 :
 - Demande de rajout de toilettes, afin de séparer filles et garçons
 - Demande d'aménagement de la cour :
 - Aménager la partie de derrière pour faire du sport (rugby)
 - Ajouter des balançoires

- ULIS : Pas de proposition.

Pas de proposition ni de l'équipe enseignante ou du personnel de service, ni des parents.

E. Idées ou demande à mettre à l'ordre du jour du prochain conseil du lundi 18 décembre

- Revoir le problème de l'interdiction des cartes de jeux : à voir en classe avant le conseil
- Aménagement de la cour : à discuter avec l'APEL
- Rajout de toilettes : à voir par l'école
- Aménagement de la partie de derrière : à voir par l'école
- Marquage au sol de la cour (terrain de sport) et filet de basket : à voir par l'école.

Après un rappel par Sœur Josette de l'historique de l'école, la séance est levée.

IMPORTANT :

Pour toutes suggestions/idées/propositions, sur l'école, à soumettre aux parents délégués pour le prochain conseil d'établissement du lundi 18 décembre, une adresse mail est mise à disposition des parents :

delegatesparents.mm@gmail.com

Nous attendons vos propositions !